



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Délibération n°2025-45– Accord pour le versement de la contribution financière relative à l'extension du réseau public de distribution d'électricité pour les 20 logements sociaux Chemin du Limon

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 décembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le **samedi 13 décembre 2025**, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents :	Votants :
Présents :			
Représentés :			
Absents :			
Secrétaire :			

Vu le Code de l'énergie et notamment l'article L.342-11-1 alinéa 2,

Vu le Code de la construction et de l'urbanisme et de l'habitation et notamment l'article L.302-7,

Considérant la demande d'ENEDIS relative à la contribution financière de la Commune pour l'extension du réseau public de distribution d'électricité qui a été nécessaire suite à la construction des 20 logements sociaux Chemin du Limon par le bailleur social « Mode en marge, Monde en marche »,

Considérant que cette dépense liée aux travaux de viabilisation des nouveaux logements peut être décomptée comme une dépense déductible au titre de l'article L.302-7 du Code de la construction et de l'urbanisme et de l'habitation,

Sur présentation du rapport de M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **xxx**,

Article 1 : autorise le versement de la contribution financière à ENEDIS par la Commune s'élevant à 6 306,48 € pour l'extension du réseau public de distribution d'électricité relative à la demande de raccordement RAC-24-27SO8P6V3O,

Article 2 précise que ces travaux concernent le raccordement de 20 logements sociaux ayant pour maître d'ouvrage le bailleur social « Mode en marge, Monde en marche »,

Article 3 : précise que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget communal.

Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20251218-2025_45-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025